

Date de la convocation : 16 mars 2026

Le samedi 21 mars 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à l'Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir en séance publique, à 14h00 sous la Présidence de Monsieur Casimir PIERROT, doyen d'âge, puis de Monsieur Miloud GOUAL, Maire, à partir du point n° 2.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 31 VOTANTS : 34

**Étaient présents :**

Miloud GOUAL, Bastien REDDING, Marine CARPENTIER, Franck GUILLEMIN, Adélaïde HAMITI, Mohamed BOUROUIS, Anissa BOUGEANT, Hafid IABASSEN, Dalila KHORBI, Casimir PIERROT, Marie-Claire LETY, Diénabou KOUYATE, Giraud PAYET, Stéphane LARTIGUE, Gérald BOUTEILLÉ, Isabelle MOSER, Housman BATHILY, Cyril JOLY, Landry PERQUIS, Mustafa HECIMOVIC, Samir AMAOUCHE, Irina CARMINE, Uriell MARQUEZ, Jennifer EL OUARTANI, Jennifer SKIBINE, Thibault PETIT, Manuela MELO, Fabrice MESNAGE, Régis PEDANOU, Florence MARQUES, Sophie VINCENT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Marylène DELAPLACE donne procuration à Miloud GOUAL  
Tina RAMAH donne procuration à Diénabou KOUYATE  
Nassira BENOUARI donne procuration à Dalila KHORBI

**Absent :**

Toufik LAADJAL

**Secrétaire :**

Marine CARPENTIER

**La présente liste des délibérations et les extraits de délibérations sont disponibles sur le site internet de la Commune (rubrique le Conseil Municipal)**

- Délibération n°DEL26\_006 :Élection du Maire de la commune de Montigny-lès-Cormeilles  
*Approuvée à la majorité*  
*par 29 voix pour Monsieur Miloud GOUAL*  
*par 3 voix pour Madame Manuela MELO*

Monsieur Miloud GOUAL a été élu Maire de la commune de Montigny-lès-Cormeilles

- Délibération n°DEL26\_007 :Fixation du nombre d'Adjoints au Maire de la commune de Montigny-lès-Cormeilles  
*Approuvée à la majorité*

- Délibération n°DEL26\_008 :Élection des adjoints au Maire de la commune de Montigny-lès-Cormeilles

*Approuvée à la majorité*

*par 29 voix pour la liste de Monsieur Bastien REDDING*

Ont été élu adjoints au Maire de Montigny-lès-Cormeilles

- Monsieur Bastien REDDING, Premier adjoint au Maire ;
- Madame Marine CARPENTIER, Deuxième adjointe au Maire ;
- Monsieur Franck GUILLEMIN, Troisième adjoint au Maire ;
- Madame Adélaïde HAMITI, Quatrième adjointe au Maire ;
- Monsieur Mohamed BOUROUIS, Cinquième adjoint au Maire ;
- Madame Anissa BOUGEANT, Sixième adjointe au Maire ;
- Monsieur Hafid IABASSEN, Septième adjoint au Maire ;
- Madame Dalila KHORBI, Huitième adjointe au Maire ;
- Monsieur Casimir PIERROT, Neuvième adjoint au Maire ;
- Madame Marie-Claire LETY, Dixième adjointe au Maire.

- Délibération n°DEL26\_009 :Lecture de la Charte de l'élu Local

*Approuvée à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

Il est possible de consulter le registre des délibérations au service des affaires générales et transversales situé au 3, avenue Aristide-Maillo.

\*\*\*\*\*

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4, boulevard de l'Hautil – 95 000 CERGY) ou par voie dématérialisée, sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publiée et affichée le 24 mars 2026